Date de dépôt : 9 décembre 2015

Pétition

Non à la surélévation des immeubles situés au-dessus de la Migros Navigation

Mesdames et Messieurs les députés,

Un nouveau projet de surélévation jusqu'à 2 étages a été déposé concernant les immeubles au 2 et 4 rue du Môle et au 41 rue des Pâquis. Cette surélévation concerne des immeubles construits autour d'une cour fermée occupée notamment par une agence de limousines et une carrosserie.

Les soussignés demandent aux autorités du Canton et de la Ville de Genève de refuser cette opération qui ne contribuera qu'à mettre sur le marché des appartements à loyers très chers, hors de portée de la plupart des genevois, et au complet mépris de :

- la diminution de luminosité et d'ensoleillement des habitants donnant sur la cour et les immeubles voisins;
- l'augmentation de la pollution dans la cour par le manque de renouvellement d'air:
- la défiguration de l'ensemble de la place de la Navigation ;
- la sur-densification d'un quartier déjà en manque d'espace libre et de verdure.

Cette réalisation va continuer d'appeler d'autres opérations sur les immeubles voisins qui pourront à leur tour être surélevés et péjorer la qualité de l'espace urbain.

Ceci pose également la question de la politique actuelle de surélévation et de densification qui continue d'être menée par les autorités, et la pénurie de logements ne doit pas être le prétexte à tout : dans le quartier des Pâquis, près

P 1964 2/2

de 80% des autorisations sont accordées avec des dérogations par rapport aux lois. Ceci n'est pas admissible!

Les Pâquis ne doivent pas être le terrain de jeux des promoteurs.

N.B. 435 signatures SURVAP Association des habitants des Pâquis p.a. Guy Valance 17, rue de Bâle 1201 Genève